

DICARPELLE s. f. (di-ka-rpè-le — du préf. di, et de carpele). Bot. Genre d'algues marines.

DICARPE s. m. (di-ka-rpè — du préf. di, et de carpa, corce). Bot. Genre de champignons.

DICASTERÉ s. m. (di-ka-stè-ré — gr. dikastria; de dikazein, juger). Hist. Nom d'un ancien tribunal athénien, où le peuple jugeait les affaires des magistrats. Non donné à certains tribunaux établis dans l'ex-royaume de Naples.

DICÉ (mot grec, diké, justice, procès), un des noms de la Justice chez les anciens. Elle était fille de Jupiter et de Thémis, et veillait elle-même pour fille Hétychia, déesse allégorique du repos. Dicé était chargée de veiller au maintien de la justice, d'accuser les coupables devant Jupiter et de les punir ensuite; elle était aussi chargée de récompenser les justes. Dicé n'était qu'une des personifications de la Justice. V. ce mot.

DICÉARQUE, historien, géographe et philosophe grec, né à Messine, en Sicile. Il florissait vers 300 av. J.-C. Il fut disciple d'Aristote, et fut le combattit plusieurs fois les doctrines de Théophraste, et passa une partie de sa vie dans la Péloponèse. Les anciens sont unanimes pour proclamer son génie philosophique, l'étendue et la variété de ses connaissances. Cicéron a souvent cité son nom sur lui, et l'appelle ses délices (Zucul., 1, 31). Il avait composé de nombreux ouvrages de philosophie, d'histoire, de géographie, de poétique, etc.; mais, par exemple, des poésies, fragments, qui suffisent pour montrer que c'est là une des perles les plus regrettables que nous ayons faites parmi les trésors mutilés de la littérature antique. Dicéarque attribue à la matière la faculté de penser, et considérait l'âme comme étant le résultat de l'harmonie des parties du corps et croyait le genre humain éternel. Il développa sa doctrine dans deux dialogues intitulés les Corinthiques et les Lesbiques. Il composa, outre ces deux ouvrages philosophiques, auxquels Cicéron ajouta un Traité sur la mort des hommes, des œuvres remarquables d'histoire et de géographie. On trouve dans ses ouvrages une description du pays et une étude sur les institutions, les mœurs et le caractère des Grecs; des Vies des hommes illustres, qui ne furent pas inutiles à Diogène Laërce; une Histoire de la république de Sparte, livre qui fut jugé si beau, que les Lacédémoniens en ordonnèrent une lecture publique annuelle pour l'instruction de la jeunesse. Les Fragments de Dicéarque ont été plusieurs fois publiés, notamment par Manzi (Rome, 1819, in-4°), par Gall dans les Geographici minores, par Muller dans les Historiæcæ græcorum fragmenta, et par M. Cellidonia Errante sous le titre de Fragmenta di Dicæarco (Palermo, 1822, 2 vol. in-8°).

DICÉE s. m. (di-sé — lat. dicæus, nom d'un tres-petit oiseau de l'Inde, dans Elien). Ornith. Genre de passereaux de la famille des mésomèles; les espèces sont le petit oiseau des Indes (P. Gérard), Le moine noir est propre à la Nouvelle-Guinée. (P. Gervais).

DICÉES s. m. (di-sé — lat. dicæus, nom d'un tres-petit oiseau de l'Inde, dans Elien). Ornith. Genre de passereaux de la famille des mésomèles; les espèces sont le petit oiseau des Indes (P. Gérard), Le moine noir est propre à la Nouvelle-Guinée. (P. Gervais). — Encycl. Les dicées forment un genre de passereaux ténuirostrés, caractérisé par un bec court, non denté, élargi à sa base et un peu recourbé à son pointe, des narines petites et arrondies; des ailes obtuses et une queue médiocre. Ils habitent les îles de l'archipel d'Asie et de l'Océanie. Leur taille est petite, et leur plumage souvent renoué par des nuances d'un rouge vif. Le moine noir rouge habite une grande partie de l'archipel des Molouques, notamment l'île Bourou. Le dicée noir est originaire de la Nouvelle-Guinée. La femelle a des couleurs moins vives et moins tranchées. Les mœurs de ces oiseaux sont peu connues.

DICÉE s. m. (di-sé-le). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, dont les espèces habitent l'Amérique du Nord.

DICÉLIE s. f. (di-sé-li — gr. dikelios, représentation). Littér. Espèce de farce grecque, renfermant des scènes où régnait la même licence que dans l'ancienne comédie, et qui se maintint longtemps encore après la proscription des pièces écrites en ce genre.

— Encycl. C'est à Sparte surtout que se jouaient les dicélies, d'où vraisemblablement elles furent portées en Sicile par les colonies doriques. De même que les autres productions de la comédie sicilienne, elles se rattachent aux vieilles farces de Mégare. Ces farces n'eurent pas le caractère politique qui marqua si profondément, en Grèce, les œuvres de l'ancienne comédie; elles mirent en scène un genre de comique qui est étranger au drame aristophanesque, l'imitation ridicule, ce que nous appellerions la charge, de certaines professions sociales. On ne pouvait dit Müller, observer avec vivacité et humour la tenue et les manières exotiques qui semblent appartenir à certaines fonctions et à certaines occupations, sans y découvrir bientôt quelque chose de caractéristique, souvent quelque chose d'excentrique, de borné, d'étranger à l'éducation libérale; ces observations ouvraient un vaste champ à la raillerie et à la satire. C'est ainsi que Méson, ancien comédien et poète de Mégare, introduisit le rôle du cuisinier ou du marmiton

qui se maintint sur la scène, si bien que l'on continua d'appeler ces personnages des Mésons, et leurs saillies des mésonneries.

Un des principaux éléments de la dicélie était l'imitation extérieure, le comique de gestes. Les Doriens paraissent, en général, avoir affecté ce comique plus que les Athéniens. Cependant, à l'époque de la comédie moyenne, on se rapprocha souvent à Athènes du genre de comique en honneur dans les farces de Mégare, dans les dicélies et dans la comédie sicilienne. Quoique la démocratie athénienne eût encore à cette époque la liberté illimitée de ses mouvements, le peuple paraît n'avoir pas conservé assez d'assurance et de confiance en lui-même pour se mesurer sur la scène de ses propres actes, de ses chefs et de la politique régnaute. La fin malheureuse de la guerre du Péloponèse, malgré le rétablissement de la liberté, avait brisé l'énergie de la vie publique. Une raillerie semblable à celle d'Aristophane n'eût pu alors se supporter. Les poètes s'attachèrent à représenter les travers et les ridicules des différentes classes de la société, en imitant fidèlement le langage de la vie ordinaire.

Mais c'est à Sparte que fleurit la dicélie proprement dite; et quand on parle des acteurs de ce genre de pièces, c'est-à-dire des dicélites ou dikélites, presque toujours on entend parler des dicélites spartiates. Le jeu de ces acteurs consistait uniquement à imiter au moyen d'un langage familier ou trivial, au moyen d'une gesticulation animée et de figures de danse, les ridicules de personnages pris dans la vie commune, par exemple, des cuisiniers, du cuisinier, le barbier, le médecin venu de l'étranger, ou encore, comme le dit Sosibius, quelque mauvais sujet, voleur de fruits ou de restes de plats, qu'on prenait en flagrant délit. La manière de dire de ces acteurs et leurs gestes étaient grossiers, souvent libres, de même que les détails de la pièce tombaient fréquemment de la bouffonnerie dans l'obscénité. Les personnages représentés finirent par être toujours les mêmes, en sorte que les dicélites n'étaient plus que des variations plus ou moins gaies sur des caractères en quelque sorte stéréotypés. On les jouait avec des masques convenus et invariables. C'est ainsi que chez les modernes on a vu Arlequin, Pierrot, Cassandre et Colombine fournir matière à mille pièces diverses.

Quand on se transporte, au temps de la civilisation hellénique, vers les contrées les plus occidentales dans lesquelles on fait sentir son influence, on y retrouve cette comédie bouffonne aux caractères stéréotypés, aux masques convenus. C'est ce qui distingue le jeu comique des attiques, que les Romains reçurent de la Campanie. Sans doute le chemin parait long des Doriens du Péloponèse aux Oques d'Atella; mais les noms mêmes des masques portés par les acteurs des attiques fournissent des preuves évidentes d'une influence grecque. Il est donc de la plus grande probabilité que les dicélies, après avoir été transportées de Sparte en Sicile, passèrent ensuite dans la grande Grèce, où, par imitation, elles produisirent les attiques.

DICÉLISTE s. m. (di-sé-li-stè — gr. dikelista; de dikelion, dicélie). Antiq. gr. Acteur qui jouait dans les dicélies.

DICÉLITE adj. (di-sé-li-tè — rad. dicélie). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre dicélie.

— s. m. pl. Groupe d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, ayant pour type le genre dicélie.

DICELLE s. f. (di-sé-le — du gr. dikella, hoyau à deux pointes). Zooph. Genre d'infusoires polygastriques, à deux sexes imbrogliés.

— Bot. Genre d'arbrisseaux grimpants, de la famille des malpighiacées, dont les espèces habitent le Brésil.

DICÉLYPHE adj. (di-sé-li-fo — du préf. di, et du gr. kelyphos, écorce). Zool. Se dit de deux œufs monstrueux qui ont double coquille.

— Quelques-uns disent à tort DICÉLYPHE.

DICÉNTÉON s. m. (di-sân-té-ton — du préf. di, et du gr. kentôn, piqué). Anc. pharm. Espèce de collyre.

DICENTRE s. m. (di-san-trè — du préf. di, et du gr. kentron, éperon). Bot. Genre de fumaricées.

DICENTRÉ, ÉE adj. (di-san-tré — rad. dicentre). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre dicentre.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des fumaricées, ayant pour type le genre dicentre ou dielytre.

DICÉPHALE adj. (di-sa-fa-le — du préf. di, et du gr. kephala, tête). Hist. nat. Qui a deux têtes, deux capitules, ou deux sommets.

DICÉRANDRE s. f. (di-sè-ran-drè — du préf. di, et du gr. kerat, corne; andr, mâle). Bot. Genre de plantes, de la famille des labiées, tribu des mélissées, qui habite la Caroline.

DICÉRAS s. m. (di-sè-ras — du préf. di, et de kera, corne). Moll. Genre d'acéphales fossiles, de la famille des chamidées.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des papavéracées, tribu des rhinanthées, comprenant une seule espèce, qui croît en Cochinchine.

DICÉRATE adj. (di-sé-ra-tè — du préf. di, et du gr. kerat, corne). Zool. Qui porte deux cornes.

— s. f. Moll. Genre de coquilles fossiles bivalves : La DICÉRATE de Normandie.

— Encycl. Moll. Les dicérates sont de grandes coquilles irrégulières et inéquivalves, à charnière large et puissante, dont la surface courbe quelquefois le tiers ou la moitié de l'ouverture. Chaque valve porte une forte dent, qui est surtout prédominante sur l'inférieure; à côté d'elle est une fossette large et profonde, et quelquefois une dent plus petite. Le ligament est extérieur. L'impression anale est supportée par une lame saillante. Le test est formé de trois couches, dont l'interne ne présente que des lignes d'accroissement, dont la médiane est mince et fragile, et dont l'externe est ornée de dessins en relief. Les dicérates ont probablement vécu dans les mers, attachés par une valve aux rochers ou à d'autres corps marins. Les mieux connues ont été trouvées dans le terrain jurassique et sont caractéristiques du corallifère. Leur existence est contestable dans l'époque crétacée. On connaît quelques espèces qui semblent intermédiaires entre les cames et les vrais dicérates; elles ont les crochets des deux valves enroulés et saillants; leur impression musculaire anale est bordée plus ou moins par une côte saillante. Les dicérates ont disparu à l'époque tertiaire.

DICÉRAVÉ s. f. (di-sè-ra-tè-le — du min. de dicélate). Zool. Genre d'infusoires, formé aux dépens des trichodes.

DICÉRATION s. m. (di-sè-ra-ti-on — du préf. di, et de cération). Antiq. gr. Impôt de deux cération ou cératiques, établi par l'empereur Nicéphore sur tous les habitants de sa capitale, afin de servir à reconstruire les murs de cette ville.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères.

DICÈRE adj. (di-sè-rè — du préf. di et du gr. kerat, corne). Zool. Qui a deux cornes, deux tentacules ou deux antennes.

— s. m. Helminth. Genre de vers intestinaux.

— s. m. pl. Moll. Famille de mollusques, de l'ordre des polybranchés, comprenant les genres qui ont deux tentacules.

DICÉRON s. m. (di-sè-ri-on — du préf. di, et du gr. kerion, gîteau de cire). Liturg. gr. Chandelier à deux branches portant chacune un cierge allumé, en usage dans la liturgie grecque, et avec lequel le patriarche donne la bénédiction au peuple. Un pieux symbolisme montre dans le dicéron les deux natures de Jésus-Christ.

DICÉROME s. m. (di-sè-rè-mè — du préf. di, et du gr. kerma, coupeure). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des légumineuses, tribu des hédysarées, dont les espèces croissent dans l'Inde.

DICÉROBATE s. m. (di-sè-ro-ba-tè — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de batia, raie). Ichtyol. Genre de poissons, de la famille des raies.

DICÉROGAYE s. f. (di-sè-ro-ka-ri — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Genre de plantes, de la famille des pétaliniées, comprenant une espèce qui habite l'Afrique tropicale.

DICÉROGAYON s. m. (di-sè-ro-ka-ri-on — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Bot. Genre de plantes, de la famille des pétaliniées.

DICÉRODÈRE s. m. (di-sè-ro-dè-rè — du préf. di, et de deré, cou). Genre d'arbrisseaux, de la famille des rosacées, dont les espèces croissent dans l'Inde.

DICÉROGAYON s. m. (di-sè-ro-ka-ri-on — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Bot. Genre de plantes, de la famille des pétaliniées.

DICÉRODÈRE s. m. (di-sè-ro-dè-rè — du préf. di, et de deré, cou). Genre d'arbrisseaux, de la famille des rosacées, dont les espèces croissent dans l'Inde.

DICÉROGAYON s. m. (di-sè-ro-ka-ri-on — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Bot. Genre de plantes, de la famille des pétaliniées.

DICÉRODÈRE s. m. (di-sè-ro-dè-rè — du préf. di, et de deré, cou). Genre d'arbrisseaux, de la famille des rosacées, dont les espèces croissent dans l'Inde.

DICÉROGAYON s. m. (di-sè-ro-ka-ri-on — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Bot. Genre de plantes, de la famille des pétaliniées.

DICÉRODÈRE s. m. (di-sè-ro-dè-rè — du préf. di, et de deré, cou). Genre d'arbrisseaux, de la famille des rosacées, dont les espèces croissent dans l'Inde.

DICÉROGAYON s. m. (di-sè-ro-ka-ri-on — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Bot. Genre de plantes, de la famille des pétaliniées.

DICÉRODÈRE s. m. (di-sè-ro-dè-rè — du préf. di, et de deré, cou). Genre d'arbrisseaux, de la famille des rosacées, dont les espèces croissent dans l'Inde.

DICÉROGAYON s. m. (di-sè-ro-ka-ri-on — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Bot. Genre de plantes, de la famille des pétaliniées.

DICÉRODÈRE s. m. (di-sè-ro-dè-rè — du préf. di, et de deré, cou). Genre d'arbrisseaux, de la famille des rosacées, dont les espèces croissent dans l'Inde.

DICÉROGAYON s. m. (di-sè-ro-ka-ri-on — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Bot. Genre de plantes, de la famille des pétaliniées.

DICÉRODÈRE s. m. (di-sè-ro-dè-rè — du préf. di, et de deré, cou). Genre d'arbrisseaux, de la famille des rosacées, dont les espèces croissent dans l'Inde.

DICÉROGAYON s. m. (di-sè-ro-ka-ri-on — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Bot. Genre de plantes, de la famille des pétaliniées.

DICÉRODÈRE s. m. (di-sè-ro-dè-rè — du préf. di, et de deré, cou). Genre d'arbrisseaux, de la famille des rosacées, dont les espèces croissent dans l'Inde.

DICÉROGAYON s. m. (di-sè-ro-ka-ri-on — du préf. di, et du gr. kerat, corne, et de karoun, noix). Bot. Genre de plantes, de la famille des pétaliniées.

DICHÈTE s. f. (di-kè-tè — du préf. di, et du gr. chaité, soie). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches, qui habite l'Europe.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

DICHÈTE s. f. (di-kè-tè — du préf. di, et du gr. chaité, soie). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches, qui habite l'Europe.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

DICHÈTE s. f. (di-kè-tè — du préf. di, et du gr. chaité, soie). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches, qui habite l'Europe.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

— s. f. pl. Groupe d'insectes diptères, ayant pour type le genre dichète.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui habite la Californie.

